



ESA

ÉCOLE SUPÉRIEURE
D'ASSURANCES



Rapport Annuel

L'ESA diffuse ses indicateurs de résultats sur le site [inserjeunes](http://inserjeunes.com), via l'enquête SIFA

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES

13 rue Fernand LÉGER 75020 PARIS

Tél : 01 85 73 31 00

www.esassurances.com

contact@esassurances.com

Présentation

L'ESA, École Supérieure d'Assurances, Association Loi 1901, a été fondée en 1980. Depuis sa création, l'école a su s'imposer comme un acteur majeur des formations en Assurance, en Banque, en Gestion de Patrimoine, Risk Management et Immobilier, et ce, du Niveau 5 (équivalence Bac+2) au Niveau 7 (équivalence Bac+5).

L'ESA qui dispose aussi d'un centre de formation des Apprentis - ESA CFA, propose des formations en alternance, des formations professionnelles continues et des formations à distance.

Former des étudiants répondant aux besoins du marché de l'emploi est la priorité de l'ESA. C'est une école attachée à l'excellence, soucieuse de promouvoir la diversité sociale, qui investit dans l'innovation, la digitalisation et la relation client.

De par son organisation agile, la diversité et la solidité de ses enseignements, l'ESA affirme clairement ses objectifs envers chaque apprenant : " Réussir sa formation, réussir sa carrière professionnelle".



Adossée aux métiers de l'Assurance, de la Banque, des Risques et des Relations Humaines, proche des milieux sociaux économiques, présente en France à Paris, Lyon, Toulouse, Nice, Bordeaux, Lille, Rennes, Toulon, Rouen, Metz et à l'étranger à Alger, Casablanca, Dakar..., l'ESA propose des programmes reconnus et en alternance :

- BTS Assurance (Bac+2)
- Chargé de Clientèles en Assurance & Banque (3ème année)
- Chargé de Clientèles en Assurance et Banque & Bachelor of Science Insurance, Banking and Finance (3ème année)
- Manager de l'Assurance (5ème année)
- Manager de l'Assurance et Master of Science in International Insurance Management (5ème année)
- Manager des Risques et de l'Assurance de l'Entreprise (5ème année)
- Manager des Risques et de l'Assurance de l'Entreprise & Master of Science Data Management and Cyber Security (5ème année)
- Expert en Ingénierie Patrimoniale (5ème année)
- Responsable Rémunération globale et avantages sociaux (5ème année)

Nouveautés

A l'ESA, l'innovation et la pertinence sont au cœur de chaque programme

A l'avant-garde de l'évolution des métiers de l'assurance, l'ESA a enrichi ses formations en alternance et en formation continue pour répondre aux besoins actuels des entreprises, intégrant des disciplines telles que l'IA, le cyber et la data.

De plus, nous avons introduit en France un diplôme unique en cybersécurité, en partenariat avec un acteur majeur à l'échelle internationale.

2023



1

La création du double **Manager des Risques et de l'Assurance** de l'ESA et le **Master of Science Data Management & Cyber Security** de l'université de Coventry (Londres)

2

L'ESA accompagne ses partenaires en **formation continue en IA & Data** par une acculturation à l'IA adaptée à chaque entité

3

Un accompagnement personnalisé et approfondi dans la démarche de **Validation des Acquis de l'Expérience**.



Alternance

Taux de réussite (en présentiel)

Avec un taux de réussite moyen de 93% sur l'ensemble de nos formations en alternance.

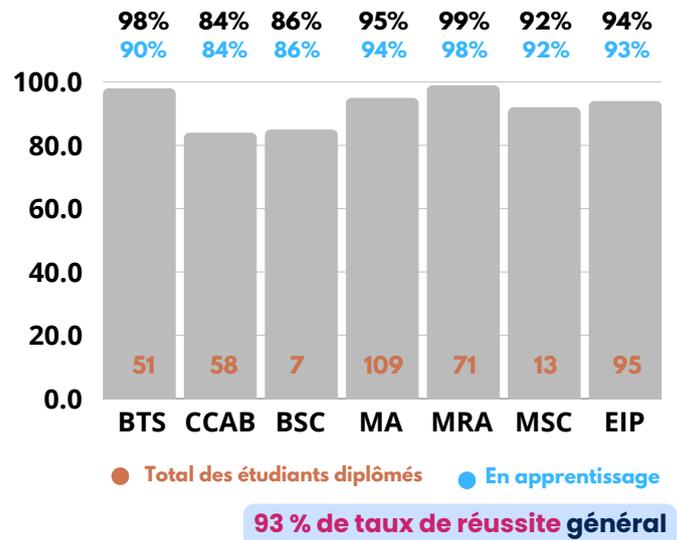
L'enseignement dispensé vise à former de futurs cadres multivalents : spécialistes dans leur domaine respectif et passionnés de nouvelles technologies.

Taux de poursuite en niveau 6 (2023) : 52%

Taux de poursuite niveau 7 (2023) : 79,2%

En détail :

- Poursuite en MA : 42%
- Poursuite en MRA : 26%
- Poursuite en EIP : 32%



8%

Taux de ré-orientation

23%

Taux de rupture

Taux d'alternant

À l'ESA, notre priorité est de former des étudiants prêts à répondre aux exigences du marché de l'emploi. Depuis notre création, nous proposons des formations diplômantes qui ouvrent de réelles opportunités professionnelles.

Chez nous, l'employabilité de nos diplômés est au cœur de notre engagement.



des étudiants de l'ESA sont en alternance

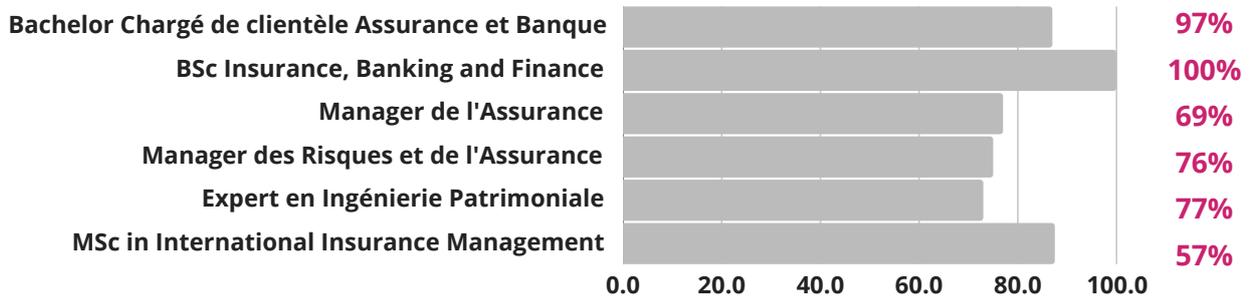
dont 94% en contrat d'apprentissage



Alternance

Taux d'embauche (à 6 mois après la formation en présentiel et à distance)

Avec un taux d'insertion professionnelle moyen de 79% pour l'ensemble de nos formations en alternance, notre enseignement vise à façonner des cadres polyvalents. Nous formons des spécialistes dans leur domaine respectif tout en les encourageant à embrasser les nouvelles technologies, créant ainsi une génération de professionnels dynamiques et adaptatifs.



Taux de réponse 67%

Des formations qui répondent aux attentes des milieux professionnels

Parce que nous vivons dans une société où changements et innovations sont à l'honneur, nos formations de 2ème à la 5ème année sont conçues de manière à inculquer à nos ESAssiens une agilité intellectuelle afin qu'ils s'adaptent à l'environnement actuel et aux pré-requis du marché de l'emploi.

79%

Des diplômés sont embauchés 6 mois après la sortie en formation



45 K€

Salaire moyen à la sortie en formation

(post Bac+5)



Alternance

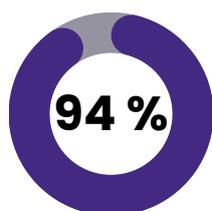
Taux de satisfaction en présentiel



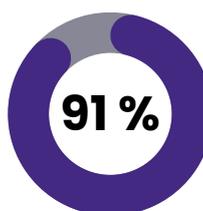
Notre principe de taux de satisfaction repose sur un sondage exhaustif adressé à deux principaux groupes : les étudiants, les enseignants et les entreprises partenaires. Les étudiants sont invités à évaluer leur expérience globale à l'école ainsi que leur apprentissage spécifique, tout en fournissant leurs retours en entreprises.

De l'autre côté, les entreprises sont sollicitées pour évaluer la qualité des étudiants de l'ESA.

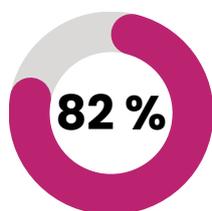
De plus, nous sollicitons également les enseignants pour qu'ils partagent leur vision et leur ressenti sur l'école ESA, complétant ainsi le tableau global de la satisfaction et de l'efficacité de notre établissement



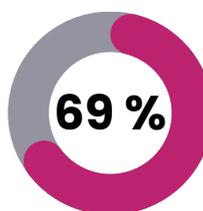
Des étudiants
satisfaits de l'entreprise
(sur la base des connaissances acquises)



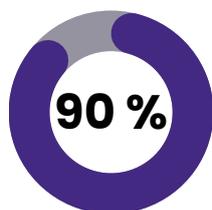
Des étudiants
satisfaits des enseignants
Taux de réponse 42%



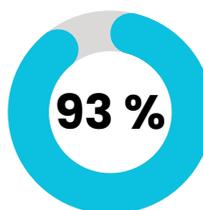
Des entreprises
satisfaits du suivi de leur alternant



Des entreprises
satisfaits de l'ESA



Des étudiants
satisfaits de la formation
Taux de réponse 42%



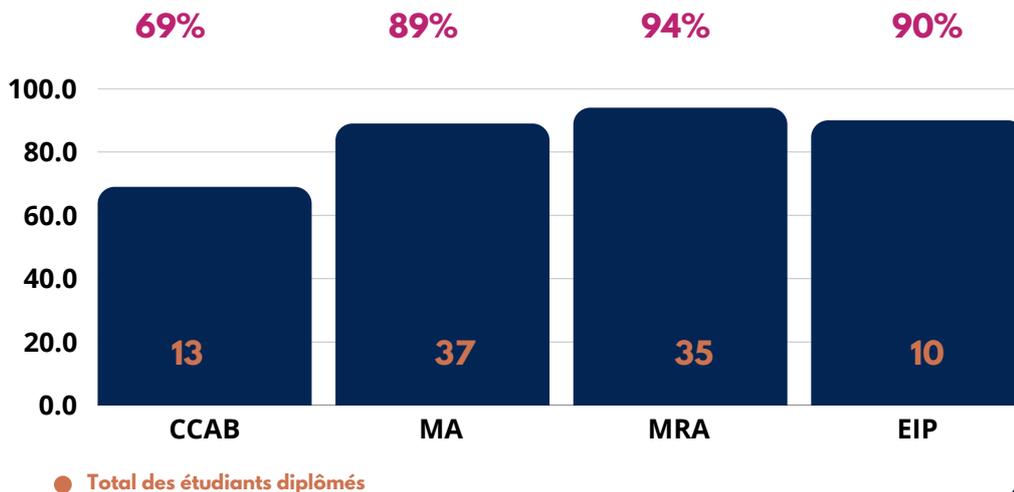
Des enseignants
satisfaits de l'ESA
Taux de réponse 33%

Alternance

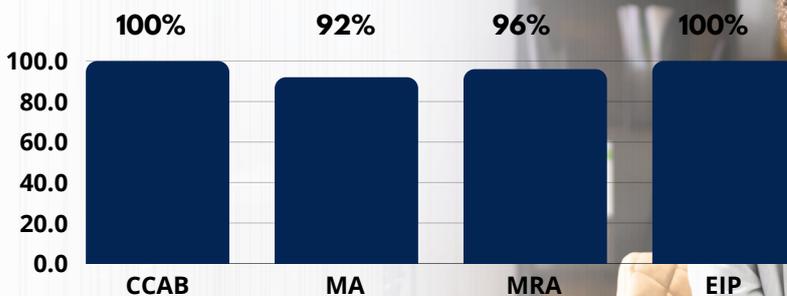
Taux de réussite (à distance)

Avec un taux de réussite moyen de 86% sur l'ensemble de nos formations à distance (en formation longue avec regroupement)

La pédagogie de l'ESA se fonde sur l'individualisation des parcours. Que ce soit pendant les temps de formation ou en entreprise, un suivi régulier de chaque étudiant est assuré à travers des contrôles ponctuels, des examens et des rendez-vous personnalisés



Taux de satisfaction (à distance)



12%

Taux de ré-orientation

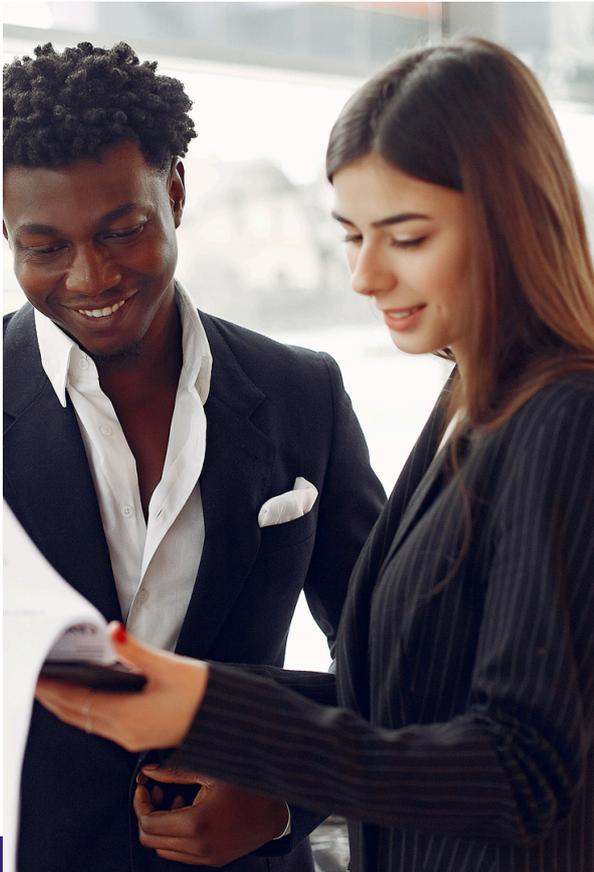
12%

Taux de rupture



Formation continue

Taux de réussite



Acteur de la formation depuis presque 44 ans, le Pôle Continue de l'ESA met à la disposition des entreprises et des salariés son savoir-faire en matière de développement de compétences.

Des nouveaux dispositifs sont déployés pour accompagner les entreprises dans ses transformations : des modules courts qui s'appuient sur nos expertises, des programmes et des parcours de formation adossés à des diplômes et des titres RNCP (éligibles au CPF) déclinés en blocs de compétences, des formations sur-mesure pour répondre à des besoins spécifiques et personnalisés.

En formation continue à distance



- 84% - Taux de réussite général
- 0% - Taux de rupture

En formation continue en présentiel



- 95% - Taux de réussite général
- 6.7% - Taux de ré-orientation en formation
- 0% - Taux de rupture

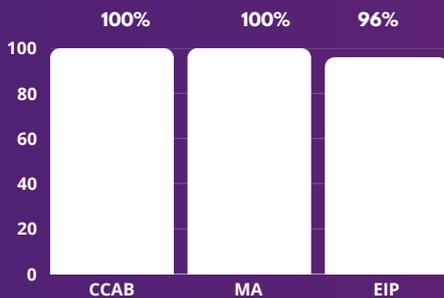


Formation continue

Taux de satisfaction

En formation continue en présentiel

Taux de satisfaction des étudiants par rapport au cursus



- *99% - Taux de satisfaction moyen

Taux de satisfaction des étudiants par rapport à l'enseignement



- *90% - Taux de satisfaction moyen

96% - Taux de réponse

En formation continue à distance

Taux de satisfaction générale



- 88% des étudiants sont satisfaits



La VAE

Validation des acquis de l'expérience – VAE

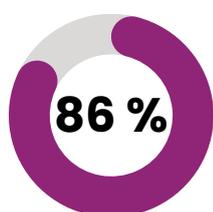


Ce dispositif est ouvert à tous dès 1 an d'expérience : salariés, intérimaires, bénévoles et non-salariés.

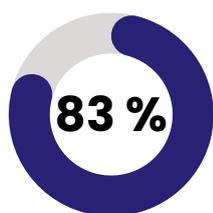
La VAE permet de reconnaître les compétences acquises dans le cadre d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, pour obtenir un diplôme, titre, ou certificat de qualification professionnelle. Elle peut être mise en œuvre dans le cadre d'une démarche individuelle, un salarié qui souhaite faire reconnaître les compétences acquises dans son travail, ou à l'initiative de l'employeur. Quand elle est proposée à plusieurs salariés, on parle d'opération collective de VAE.

Répertoire Spécifique (RS)

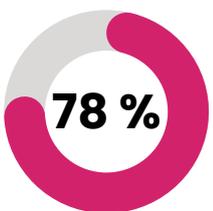
Les certifications inscrites au Répertoire Spécifique (RS) ne constituent pas des diplômes d'État, mais elles ont pour objectif de valider des compétences techniques spécifiques. Elles sont particulièrement adaptées aux secteurs professionnels où des compétences concrètes et pratiques sont nécessaires.



Organiser et piloter la lutte contre le risque de fraude dans l'assurance



Gestion des risques dans les collectivités territoriales



Gérer un sinistre dégât des eaux et incendie dans un immeuble



Gestion patrimoniale pour les personnes en situation de curatelle ou tutelle



Entreprendre et développer une activité de courtage en assurance

Nos objectifs

À l'ESA, nous sommes dévoués à soutenir nos apprenants dans leur démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et d'évolution de carrière. Pour ce faire, nous mettons à leur disposition des professionnels expérimentés du secteur de l'assurance, qui offrent un accompagnement personnalisé tout au long de ce processus crucial.

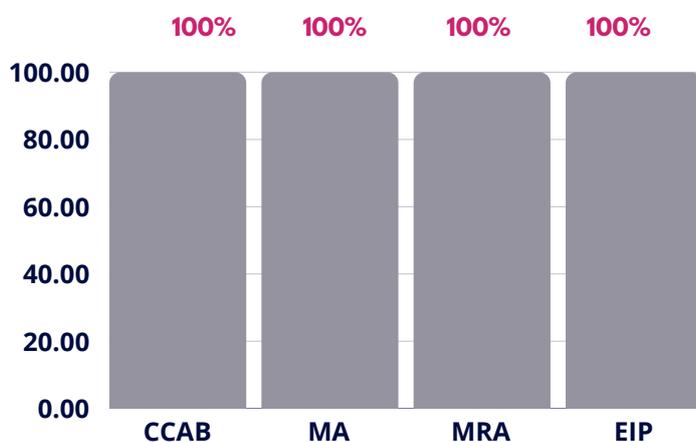
Peut prétendre à la VAE, toute personne qui :

- quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation,
- justifie d'au moins un an d'expérience professionnelle, associative ou bénévole, continue ou non, en France ou à l'étranger,
- et dont l'expérience professionnelle est en rapport direct avec la certification visée.

VAE en quelques chiffres

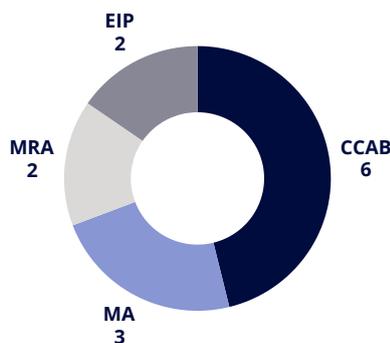
Taux de réussite VAE

Ce chiffre représente le pourcentage de réussite de VAE réussies pour chaque cursus, démontrant ainsi l'efficacité de nos programmes d'évaluation et de reconnaissance des acquis.



Nombre de VAE par cursus

Ce chiffre représente le nombre total de VAE réussies pour chaque cursus, démontrant ainsi l'efficacité de nos programmes d'évaluation et de reconnaissance des acquis.



0.2%
Taux d'abandon

2023

67% de taux d'évolutivité

Ce taux post-VAE mesure la progression des apprenants après avoir réussi leur validation des acquis de l'expérience, offrant ainsi un aperçu de l'impact positif de ce processus sur le développement professionnel ou personnel des candidats.

100% de taux de réussite

Ce taux de réussite démontre la qualité et l'efficacité de nos programmes, assurant ainsi une validation systématique des compétences et des connaissances de nos apprenants.

77% de taux de satisfaction

Notre taux témoigne de l'engagement et de la satisfaction totale des participants à l'égard de nos programmes.

46% de taux de réponse